



Information Tickets restaurant

☎ 0387207536 / 0608756243
Web <http://tdf-UNSA.org>
🐦 <http://twitter.com/TdfUNSA>

Le 18 novembre 2021

Ticket Restaurant papier 2021

Normalement, la plupart des points de vente acceptant les tickets restaurants, doivent accepter les tickets 2021 jusqu'à la date du 31/01/2022 inclus.

Plafond autorisé exceptionnellement dû à la pandémie

Le **plafond** de paiement des titres-restaurant 2021 reste à **38 € par jour** (au lieu de 19 €) dans les restaurants y compris le week-end et les jours fériés jusqu'au 28 février 2022. Les tickets peuvent également être utilisés pour le « *click and collect* » ou pour les livraisons de plats vendus par ces établissements. Le dispositif concerne :

- Les restaurants traditionnels ;
- Les établissements de restauration rapide mobiles ou non ;
- Les établissements de self-service ;
- Les restaurants dans les hôtels ;
- Les brasseries proposant une offre de restauration.

Par contre, le plafond reste à **19 € par jour** pour des achats en supermarché ou magasin alimentaire.

Carte SWILE

Cette carte est utilisable **4 ans** (voir sa *date limite au dos*). Mais ATTENTION : il faut distinguer la carte et les titres numériques qui y sont crédités et qui sont valables pour l'année en cours.

Ainsi, les titres restaurants 2021 crédités sur la carte Ticket Restaurant sont valables jusqu'au **28 février 2022 inclus**.

Sommes créditées sur la carte

Chaque jour de télétravail doit être dument **déclaré dans RHPI** (au travers d'une procédure quelle que peu complexe), et donne lieu à un crédit journalier de **9.25€**. Cette somme, dont le détail apparait sur la fiche de paye, est prise en charge en partie par **l'employeur TDF (5.55€)** et en partie à la charge du salarié, **déduite du salaire net (3.70€)**.

Les Dangers du télétravail

Et un petit rappel : le télétravail, s'il apporte certains avantages (gain de temps, réduction des coûts de transport, productivité, diminution du stress, temps consacré aux proches), **n'est pas sans risques** : Il s'agit donc d'être vigilant à bien **séparer temps de travail et temps personnel**, et à garder des **liens forts avec le collectif de travail**.